

Résignation ou rébellion ?

Derrière le chantage grec, une ère d'austérité ?

C'est la 2^e fois que des milliards sont levés par les Etats pour soutenir le système financier international. La 1^{re} fois pour le krach mondial dû aux spéculations sur les subprimes. La 2^e pour soutenir les Etats - la Grèce entre autres - contre les effets désastreux de la première crise.

Ces milliards réunis prouvent que les caisses publiques regorgent de capitaux pour les banques et les organismes financiers, qui reçoivent un brevet d'impunité totale, donc un encouragement à continuer de dominer à leur guise l'économie. Et à provoquer d'autres crises. Le triomphe du capitalisme par l'absurdité de ses crises à répétition...

La mobilisation des Etats européens est motivée d'abord par leur volonté d'ouvrir non une période mais une ère d'austérité. Le déficit de la Grèce a été dramatisé comme tir de barrage dissuasif : « ou vous acceptez l'austérité, ou c'est la faillite ». Ce chantage est celui que nous sert le gouvernement. C'est maintenant, à l'aide ce bourrage de crâne, qu'il présente la facture de la crise aux actifs, aux chômeurs et aux retraités.

Pour la bonne santé des banques, il faudrait mettre en faillite notre système social ?

Ils nous parlent d'une crise « systémique ». Oui, le système financier est un dieu jaloux qui exige comme offrande une part croissante du PIB, une destruction sans fin des emplois, une mise en faillite du système social (santé - retraite), une précarité générale. Or notre système social était vanté hier encore par tous comme un amortisseur efficace de la crise. Et c'est cet amortisseur qu'il faudrait maintenant liquider, justement « à cause de la crise » ?

La retraite, système social bâti sur l'intérêt général, est au centre de l'offensive du gouvernement. Il ne s'agit plus pour eux d'un savant débat technique pour, paraît-il, la sauver. Il s'agit, au nom de la prétendue nécessité de l'austérité, d'opérer une rupture mortelle dans la fonction sociale du système. Travailler plus longtemps ? Non, travailler sans filet de sécurité sociale. Cotiser plus longtemps, non, consacrer une part du salaire à l'épargne individuelle. Celle-là même qui a coulé par deux fois, avec l'affaire Enron et avec le naufrage de Wall Street l'an dernier.

Alors, résignation ou rébellion ? Il n'y a rien de plus urgent que de réussir le 27 mai !

Il faut sortir de cette torpeur qui se transformera en résignation durable, faute d'actes déterminés. Et cette détermination est celle de la CGT, donc de la Filpac. Le 27 mai doit faire oublier un 1^{er} mai banalisé par négligence. Le 27 mai doit être la réponse aux Woerth et Fillon, qui, dans la foulée du bourrage de crâne sur la Grèce, précipitent les échéances de l'annonce de leurs mesures anti-retraite au milieu de la semaine prochaine.

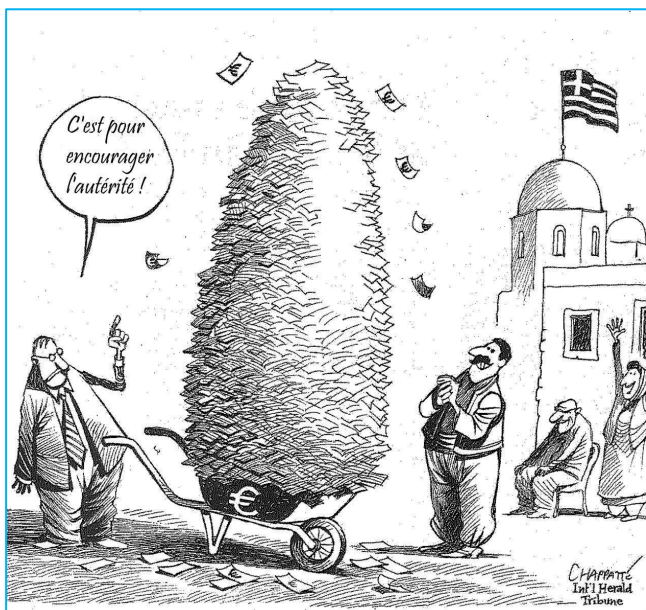
Le 27 mai, par la participation aux manifestations et par les actions grévistes, il nous faut assumer notre responsabilité syndicale : de notre degré de détermination dépend le sort des retraites. Il s'agit bien de faire barrage à une austérité qui s'installerait pour longtemps.

Nous avons les moyens syndicaux à notre disposition pour riposter énergiquement. Le potentiel d'action dans les entreprises est considérable. Et le temps est venu.

Notre rendez-vous s'appelle le 27 mai.

Coincidence ? Le 27 mai 1943, naissance du Conseil National de la Résistance. Les représentants des mouvements de la résistance intérieure, associés à ceux des deux grands syndicats d'avant-guerre (CGT-CFTC) et des principaux partis politiques de la Troisième République, élaborent ensemble le projet de société de la France de la Libération. Celui-ci se traduira, le 10 mars 1944, par le Programme du Conseil National de La Résistance : mise en place d'un système de protection garantissant un droit égal à la santé pour tous, d'un régime de retraite équitable et solidaire, respect de la liberté et de l'indépendance syndicale et de nombreuses réformes économiques et sociales : le « modèle social français » est né.

Le régime grec, ou la crise sans fin



La Grèce, petit Etat européen de 10 millions d'habitants, berceau de la philosophie et des humanités, l'a échappé belle. C'est ce qu'on peut lire ici et là dans la presse. Elle s'est retrouvée dans une situation d'endettement tel que l'Etat a bien failli déclarer la banqueroute. Plusieurs raisons sur lesquelles nous ne nous attarderons pas ici peuvent l'expliquer : déficit structurel évident, spéculation des spéculateurs sur la dette publique du pays, corruption des politiques, mauvaise gestion, évasion fiscale des hauts revenus, etc.

Paniquée à l'idée d'une contagion de la crise grecque au reste des Etats membres de la zone euro, l'Europe (80 milliards) et le FMI (30 milliards) débloquent 110 milliards pour rassurer les marchés et éviter la cessation de paiement au pays. En échange de quoi, un plan de rigueur austère ou

d'austérité rigoureuse - la différence est sémantique -, lui est imposé. Aux travailleurs d'en supporter le poids : baisse des retraites et des pensions des fonctionnaires, retraites à 65 ans (contre 53 ans actuellement en moyenne), hausse de la TVA, etc.

Le pays est-il sauvé pour autant ? A la question de savoir si la Grèce risque de connaître un scénario à l'Argentine des années 90, un pays très endetté et plombé par la rigueur qui rend toute reprise impossible, la réponse est oui ! Donc non.

Pour sauver le pays, il faudrait d'une part que la BCE rachète de la dette publique grecque à très bon marché en faisant de l'émission monétaire. D'autre part, comme les 2/3 de la dette publique grecque sont possédés par des étrangers et qu'il y a 15 milliards d'intérêts payés à des épargnants français, c'est eux qu'il faudrait taxer. Mais les retraités et les fonctionnaires grecs sont une cible privilégiée pour le plan d'austère rigueur, de rigoureuse austérité, d'austérité rigoriste, bref, pour le traitement de choc qui lui est imposé. Ils paieront.

La question grecque est donc réglée, c'est du moins ce que les commentateurs et autres analystes stratégiques pendus aux horaires d'ouverture et de fermeture des bourses nous ont annoncé dans un premier temps.

Avant de déchanter. Les marchés n'ont pas été rassurés, le cours des bourses a continué de chuter, les marchés de spéculer, les commentateurs de commenter et les éditorialistes du Figaro d'éditorialiser sur les bénéfices de la rigueur.

L'Europe a donc décidé alors de jouer sa dernière carte en mettant en place un plan d'urgence de 750 milliards d'euros.

L'idée ? Toujours la même : rassurer les marchés, sceptiques sur les capacités des PIGS (« cochons » que sont le Portugal, l'Italie, la Grèce et l'Espagne – Spain en anglais) à rembourser et éviter la contagion de la crise grecque au reste de la zone euro et au monde.

Les banques ont donc été sauvées par les Etats, qui le sont maintenant par l'Europe, la BCE et le FMI. « La finance, sauvée par l'endettement des Etats, attends maintenant que les Etats lui payent leur dette : voilà la réponse du capitalisme mondialisé à sa propre crise » nous dit *L'Humanité* de lundi.

Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'on emprunte pour rembourser, qu'on rembourse pour emprunter à nouveau, qu'on comble un découvert en en créant un autre et ainsi de suite. Sauf que parfois, plus personne ne prête, plus personne n'emprunte et « le marché interbancaire se tend ».

Deux crises pour le prix d'une !

La crise de la dette souveraine se transforme alors en crise de liquidités. Pour rappel, les banques peuvent se financer auprès de la BCE et se financer entre elles. C'est le marché interbancaire. Or les obligations des « PIGS » sont entrain d'être considérées comme les prêts « subprime » de 2008, c'est à dire comme des actifs toxiques. Comme en 2008 après la faillite de Lehman Brothers, chaque banque se dit : dois-je prêter de l'argent à ma consoeur qui a des titres d'Etat grecs, portugais, italien et dont la situation n'est pas claire ? Les banques ont peur de se prêter entre elles, la garantie des prêts qu'elles s'accordent étant basée sur ces obligations en lesquelles elles n'ont plus confiance. Cette baisse de confiance se traduit par une hausse des taux auxquels les banques se prêtent entre elles. Il y a dès lors un risque de fermeture du robinet monétaire : si les banques n'ont plus d'argent, elles n'en prêtent plus au reste de l'économie.



On demande donc à la Banque Centrale Européenne d'intervenir en faisant marcher la planche à billets pour réinjecter des liquidités dans le système : la BCE a annoncé hier lundi qu'elle allait racheter des obligations des Etats en difficulté et alimenter les banques en dollars.

Alleluia nous disent en un concerto unanime qui impose le respect les analystes, experts, commentateurs, chroniqueurs et éditorialistes. Les mêmes qui nous ont assuré que le Christ allait monter au ciel après demain puisque nous sommes mardi et qu'après demain nous serons jeudi « saint » de l'Ascension.

Une question, lancinante, mérite pourtant d'être posée : comment la BCE va-t-elle réinjecter de l'argent qu'elle n'a pas ? En prêtant de l'argent aux Etats de la zone euro en difficulté, par le biais d'achat d'obligations émises par ces mêmes Etats. Donc la BCE rachète la dette souveraine des Etats pour prêter aux banques ! Déjà vu... (lire plus haut).

Et la France dans tout ça ?

La France où la valeur du déficit public atteint 8% du PIB, soit 160 milliards d'euros.

La France où la valeur de la dette publique (soit la somme des déficits publics cumulés) est de 1500 milliards d'euros. Où cette même dette publique est détenue au 2/3 par des investisseurs étrangers.

Où le déficit public a augmenté de 70 milliards d'euros entre 2008 et 2010. Où le gouvernement doit trouver 100 milliards d'ici 2013 pour le réduire, conformément à la nouvelle doxa monétaire et aux gages de bonne conduite que le pays doit donner aux Cassandre financiers de tous bords.

Le gouvernement Sarkozy a mené une politique de l'offre. Ne voulant ni augmenter les impôts, ni comprimer sa dépense, il a emprunté. Et paye aujourd'hui environ 50 milliards d'intérêts de dette à des investisseurs étrangers sur ces emprunts !

Où l'on voit qu'il existe bel et bien une manne financière qui permettrait de combler une partie de notre déficit ! Au moment où le gouvernement présente aux travailleurs la facture de la crise, la question de savoir où vont être ponctionnés les milliards manquants est posée, la réponse, elle, est ouverte.

Lettre hebdomadaire de la Fédération des travailleurs des industries du Livre, du Papier et de la Communication CGT

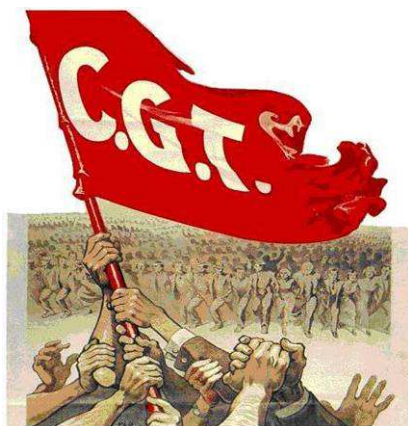
Directeur de la publication : Marc Peyrade.

Rédaction : Jean Gersin - gersin@filpac-cgt.fr Antoine Peillon - Christian Gourdet - Yvon Huet - Isabelle Toquebeuf

FILPAC-CGT : Case 426 - 263, rue de Paris - 93514 Montreuil cedex Tél. : 01 48 18 80 24 filpac@filpac-cgt.fr - www.filpac-cgt.fr

La CGT réfute l'optimisme de l'Élysée et condamne la rigueur

**Déclaration liminaire de Bernard Thibault,
secrétaire général de la CGT - sommet social 10 mai 2010 -**



Cette réunion se tient dans un contexte grave et lourd d'enjeux sur de nombreux aspects. Il est particulièrement inquiétant et source d'un fort mécontentement chez les salariés. Le document qui nous a été transmis en fin de semaine a un côté surréaliste. Il fait preuve d'un optimisme sur la situation que nous ne partageons pas. Ce bilan tient en réalité à la bonne tenue de la consommation des ménages en France. La question posée est de savoir si l'on veut qu'elle s'effondre en annonçant comme vient de le faire le premier ministre des années de rigueur. La crise sans précédent en Europe ces derniers jours nécessite un véritable débat concernant la politique économique française et européenne.

1. La CGT n'est pas surprise par les développements actuels des attaques spéculatives contre la Grèce, contre d'autres pays, contre l'euro :

- ▶ La CGT n'avait pas souscrit au diagnostic de septembre 2009 du gouvernement sur la reprise. Le critère central pour apprécier la reprise ne doit pas être la performance de certaines entreprises et banques, mais la situation de l'emploi, du chômage et du pouvoir d'achat.
- ▶ Il était patent que l'emploi, et notamment l'emploi industriel continuait à se dégrader fortement, que les mesures prises en France comme au niveau international pour mettre le système financier international sous contrôle étaient notoirement insuffisantes.
- ▶ Je me permets de citer quelques passages de votre discours prononcé à Genève à la conférence de l'OIT le 15 juin 2009 : « *Ce qui est irresponsable c'est de croire que la crise est une parenthèse et que tout va pouvoir recommencer comme avant... Ce qui est irresponsable, c'est de croire que les peuples subiront sans rien dire les conséquences douloureuses de la crise, qu'ils ne réclameront pas plus de protection, pas plus de justice, qu'ils supporteront de nouveau, comme si de rien n'était, les parachutes dorés et les gains mirobolants des spéculateurs payés par leur travail et par leur peine.* » Vous aviez même ajouté devant le parlement réuni en congrès en juin 2009 : « *...responsables politiques de droite et de gauche, nous avons fait la part trop belle au capital financier et sans doute trop écouté les discours de ceux qui en même temps qu'ils se scandalisaient de l'endettement public, mettaient de gigantesques leviers d'endettement au service d'une spéculation effrénée.* »

La CGT avait dès l'automne dernier alerté sur le risque de voir les gouvernements européens faire payer la crise par des mesures d'austérité. Le gouvernement qui se défendait d'une telle perspective, commence à en dessiner les contours. Or, la France, comme les autres pays de l'Union européenne, subit plus fortement les conséquences de la crise, alors qu'aux Etats-Unis, la croissance est révisée à la hausse et serait trois fois supérieure aux prévisions crédibles concernant la France. La Commission

européenne réviser elle à la baisse le taux de croissance potentielle, c'est-à-dire le taux de croissance sur le long terme, en Europe, comme en France.

2. Le recul historique de l'emploi en 2008 et 2009 est loin d'être rattrapé :

► Il n'y a pas lieu de pavoiser à la lecture des derniers chiffres du chômage. Certes, le nombre de chômeurs en catégorie A recule de 0,2% en mars, c'est-à-dire de l'épaisseur du trait, mais toutes les autres catégories explosent.

► En réalité l'emploi se précarise (catégorie C : + 27 %). Le dernier accord en date relatif aux chômeurs en fin de droits se traduit par le développement des contrats aidés et des stages parking, sans solutionner en profondeur les problèmes posés.

► Par contre les dispositifs coûteux comme la défiscalisation des heures supplémentaires qui détruisent l'emploi ne sont pas remis en cause, alors que les avis sont quasi unanimes pour considérer ces dispositifs comme aberrant en période de crise.

Les exonérations de cotisations (salariés et employeurs) liées à cette mesure coûtent 2,7 milliards d'euros au budget de l'Etat. On aurait pu utiliser cet argent pour créer des dizaines de milliers d'emplois, jusqu'à 170 000 emplois payés au Smic. A lui seul, le supplément des heures supplémentaires à cause de cette mesure (environ 100 millions d'heures) équivaut à 60 000 emplois. En l'absence de cette mesure, l'Etat aurait pu au moins disposer de 2,7 milliards euros de plus, et l'emploi aurait pu augmenter d'au moins 60 000 pour le même volume de production.

La baisse de la TVA dans la restauration ne s'est pas traduite, contrairement aux promesses du gouvernement et du patronat, par une hausse de l'emploi et des salaires dans le secteur, ni par une baisse des prix pour les consommateurs.

La réforme de la taxe professionnelle relève de la même logique. Elle va en plus reporter les coûts sur les contribuables via les impôts locaux.

3. banques et marchés financiers, qui ont été sauvés par l'intervention publique veulent faire payer aux salariés et aux retraités le coût de la crise dont ils ne sont pas responsables :

► L'instabilité croissante des marchés financiers témoigne du fait que des centaines de milliards d'euros de l'argent public mobilisé depuis un an et demi pour sauver les financiers et les banquiers n'ont pas mis fin aux causes profondes de la crise en cours, à savoir la déflation salariale et son corollaire la suraccumulation de capitaux financiers. Au contraire, ces interventions ont créé de nouvelles occasions pour les spéculateurs. Les conditions d'aide à la Grèce sont lourdes de conséquences : en plus de l'austérité draconienne, les pays européens se comportent comme des spéculateurs et jouent sur l'effet de levier : ils empruntent moins cher et prêtent plus cher, attendant ainsi un retour de 2 % sur l'aide accordée à la Grèce.

► Les agences de notation, qui ont une part de responsabilité, semblent dicter leur loi aux Etats. Mais de quelle légitimité ces milices privées peuvent-elles se prétendre ? Comment les fauteurs de crise peuvent-ils prétendre aujourd'hui servir à tenir les salariés pour responsables des difficultés économiques ?

► Au delà du caractère proprement indécent de leur attitude, se pose la question des mécanismes

financiers qui prévalent dans un système économique mondial dont les réunions telles que le G20, n'ont pour l'instant pas modifié fondamentalement les règles.

4. Rigueur ou austérité nous renvoient dans le mur, c'est ce qui est à l'ordre du jour avec la réforme des retraites

► Prétendre réduire les déficits, par des coupes sombres dans les dépenses publiques et dans la protection sociale, alors que ce sont les recettes fiscales et sociales qui manquent du fait de la crise est une aberration économique.

► Rappelons qu'il a peu le gouvernement vantait les vertus des « amortisseurs sociaux », formule imagée pour désigner en réalité la protection sociale. Celle-ci serait redevenue brutalement un « fardeau ». Dans le même temps, on s'obstine à maintenir le bouclier fiscal qui protège les plus fortunés.

► Rappelons les termes de votre conclusion de Genève : « la crise des années 30 nous enseigne qu'il ne faut pas répondre à la crise en imposant aux salariés des sacrifices si lourds que la reprise serait difficile, voir impossible. »

► réduire les dépenses sociales, les retraites a toutes les chances de déprimer la demande et d'empêcher la reprise annoncée de se produire, aggravant le chômage et prolongeant les pertes de recettes fiscales et sociales qui sont aujourd'hui la seule cause des déficits. C'est aussi dans ce contexte que se présente la réforme des retraites. L'objectif affiché est bien de faire des économies sur le montant des pensions à verser.

A l'argumentaire initial sur la réponse à un problème démographique, est venu opportunément se greffer une explication sur la nécessité de faire des économies pour contenir les dépenses sociales à un niveau acceptable pour les marchés financiers. En fait, la réforme des retraites est devenue l'objet d'un véritable chantage de ces marchés financiers.

La méthode et le calendrier retenus pour la réforme des retraites laissent à penser qu'on cherche d'abord à répondre aux exigences des marchés financiers plutôt qu'à assurer la pérennité du système de retraite par répartition pour les décennies à venir.

5. La question de fond qui se pose derrière le débat sur le coût de la crise et l'évolution des dépenses sociales est celle du partage de la valeur ajoutée :

► Les inégalités de revenu et de patrimoine se sont accrues depuis 2003. Alors que les revenus d'activité n'ont progressé que de 11% depuis 2003, les revenus du patrimoine ont cru de 46%, soit 4 fois plus vite sur la même période (INSEE, revenus et patrimoines édition 2010). Depuis des années l'écart de salaires et de rémunérations se creuse entre les 10 %, les 1 % et les 0,1 % les mieux payés et le reste du salariat.

► La pression actuelle des marchés financiers vise à perpétuer voire à accentuer cette déformation.

► Déjà, la distribution des dividendes des grandes entreprises françaises a fait monter le taux de distribution des profits de 42% en 2009 à 56 % en 2010. La crise n'est pas pour tout le monde.

► Par cette manœuvre, le retour aux actionnaires a été maintenu malgré des profits en baisse de 20% en 2009 à 47 milliards.

► La masse salariale a elle, reculé de 1,4 %. Cette chute s'explique par une perte de 680 000 emplois en 18 mois, et le blocage des salaires.

► La perte est de 5% pour les systèmes de protection sociale soit 20 milliards pour la seule année 2009.

6) Coordination en Europe, oui. Mais pas pour une politique d'austérité généralisée

De nouvelles solidarités sont indispensables en France tout comme dans l'espace européen.

- Pour des droits sociaux en Europe :

Le social est le facteur d'ajustement dans la construction européenne. Il n'y a pas d'avenir pour une Europe de la précarité. Il s'agit maintenant d'inverser la vapeur, de faire de la promotion des droits sociaux le pivot de cette construction.

Pour sortir de cette crise, une revalorisation du travail pour changer la logique de la construction européenne. L'enjeu fondamental est bien d'en finir avec la déflation salariale et de faire du social le pivot de la construction européenne. Une impulsion salariale est indispensable. Le gouvernement doit prendre l'initiative : coup de pouce au Smic, traitement des fonctionnaires, revalorisation des minima sociaux.

- Pour une politique industrielle :

Une relance industrielle et une véritable révision des politiques publiques, en France tout comme dans l'Union européenne, sont indispensables.

- ▶ L'emploi industriel a encore diminué de 173 000 en 2009, deux fois plus qu'en 2008.
- ▶ Les suppressions d'emploi en France (selon la direction du Trésor) s'expliquent à 23% par des délocalisations dans les pays émergents, à 40% vers les pays développés et à 37% par les gains de productivité).
- ▶ Les états généraux de l'industrie ont largement puisé dans de vieilles recettes fondées sur la pression sur les salaires au nom de la productivité comme le suggère cette phrase du document bilan : « *L'avenir de notre industrie passe par le maintien d'une politique salariale permettant de renforcer sa productivité par rapport à ses principaux concurrents* » (p. 11). De la même manière, peut-on accepter que des financements publics, dont ceux du FSI, s'accompagnent de plans sociaux.
- ▶ La CGT continue, après les états généraux de l'industrie, à défendre ses propositions : investir dans la formation et la qualification, créer un pôle public financier et mettre en place un « *livret d'épargne industrie* » pour que l'argent aille à la production, favoriser le lien production recherche en convenant que les 4,5 milliards du crédit impôt recherche ne garantissent en rien que le développement des recherches débouche sur la production en France. Enfin il faut élargir la démocratie sociale pour contrebalancer le pouvoir des actionnaires.

- Pour une véritable maîtrise du système financier européen. Les attaques spéculatives contre l'euro étaient prévisibles. Elles ne sont pas inévitables. Dans l'immédiat, trois séries de mesures peuvent être prises :

- ▶ 1°) Il faut confirmer la possibilité pour la BCE d'acquérir des obligations d'Etat.
- ▶ 2°) Il faut maîtriser l'usage que les banques font du crédit en instaurant un mécanisme de taux d'intérêt différenciés afin de réduire l'effet de levier et dissuader les opérations spéculatives.
- ▶ 3°) Il faut revoir la logique du pacte de stabilité et de croissance et ses fameux critères concernant le déficit budgétaire et la dette publique. En particulier, il convient de sortir les investissements publics du calcul du déficit budgétaire.

Le sentiment d'injustice s'est très largement répandu parmi les salariés aujourd'hui. Il est fondé que pour certains c'est « à tous les coups on gagne » et pour la majorité des autres, c'est « à tous les coups on perd ».

Ce sentiment sera-t-il atténué à l'issue de cette rencontre ?

Stage CHSCT

- Aux secrétaires de syndicats
- Aux élus CHSCT
- Au Comité Exécutif National

Cher(e)s Camarades,

La prochaine session de

Formation des élu(e)s aux Comités d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

se tiendra à :

HOSSEGOR (Landes)
du lundi 21 au vendredi 25 juin 2010
(se munir de cette convocation et la présenter à l'accueil)

Nous vous remercions de nous faire parvenir vos inscriptions dès que possible et de **préciser le jour et l'heure de votre arrivée, afin de vous réserver un hôtel dès le dimanche soir si nécessaire**.

Pour toute information complémentaire, prendre contact avec Didier Labat, responsable fédéral des stages CHSCT, tél. : 05 58 09 71 17 ou mobile : 06 82 39 25 26.

Notez :

- A. Concernant les **entreprises du papier, de moins ou de plus de 300 salariés**, les 5 jours de formation sont pris en charge intégralement par l'employeur. **Convention collective de la Transformation des papiers et cartons, Article 19, paragraphe d.** Cette disposition est également applicable pour les entreprises relevant de la **convention collective des Fabriques d'articles de papeterie et de bureau, article 49.**
- B. Concernant les salarié-e-s du livre et de la communication des entreprises de moins de 300 salariés, 3 jours seulement sont pris en charge intégralement. **Les deux derniers jours doivent être pris sur le 8/1000 ou sur la bourse congé éducation du comité d'entreprise.**
- C. **Se munir du bilan social de l'entreprise, du rapport annuel de la médecine du travail, des comptes rendus du CHSCT et tous les écrits du syndicat à propos des conditions de travail et de santé.**

Dans l'attente de cette rencontre, nous vous adressons nos fraternelles salutations.

Didier Labat

Attention !! De nouvelles rubriques apparaissent sur ce document : merci de le remplir très lisiblement et le plus précisément possible.

NOM : Prénom

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone domicile :

Mobile :

Email :@.....

Date et heure d'arrivée :

Souhaitez-vous une réservation d'hôtel ? oui – non

(cocher la case)

ENTREPRISE :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél. :

Nombre de salariés : moins de 300 300 plus

(cocher la case)

Tél. syndicat :Fax syndicat :

Tél. CE :

Fax CE :

Précisez les stages déjà suivis :

.....

.....

.....

En vertu de l'habilitation délivrée par le Ministère du Travail, l'arrêté du 3 décembre 2008 NOR : MTST 0828676A – version consolidée au 12/12/2008, la CGT peut dispenser la formation des membres de CHSCT